

EDF débloque 80 millions d'euros pour équiper les établissements scolaires, les crèches et les centres de loisirs en systèmes de rafraîchissement

26.6.2026 - | EDF

Alors que de nombreux territoires français connaissent des épisodes successifs de chaleur, EDF renforce son engagement auprès des Français en mobilisant 80 millions d'euros pour aider les établissements scolaires, les crèches et les centres de loisirs à s'équiper de solutions de rafraîchissement.

Face à des épisodes de chaleur plus fréquents et plus intenses, EDF entend contribuer à l'adaptation des bâtiments aux nouvelles réalités climatiques. Pour cela, EDF engage 80M€ dans un fonds d'aide pour accélérer l'installation d'équipements de rafraîchissement dans les crèches, écoles, collèges, lycées et centres de loisirs communaux.

Ce dispositif, mis en œuvre via l'association « Je passe à l'électricité », permettra de financer à la fois des équipements rapidement opérationnels ainsi que des solutions durables améliorant de façon pérenne le confort thermique des bâtiments. Il prévoit :

- Jusqu'au 30 septembre 2026 : EDF versera **une prime forfaitaire de 400€ par équipement**, pour l'installation dans les bâtiments de ventilateurs, brumisateurs, climatiseurs mobiles et climatiseurs fixes, dans la limite de 10 équipements par établissement et d'une enveloppe totale de 40 M€. Ainsi, cette mesure permettra d'accompagner plus de 10 000 établissements et d'aider à financer plus de 100 000 équipements.
- Jusqu'au 30 juin 2027 : EDF versera **une prime forfaitaire de 10 000€ par établissement** pour les aider au financement de projets de rafraîchissement. Cette aide vient en complément, des dispositifs du programme Edurénov porté par la Banque des Territoires. Elle permettra d'accompagner les projets de 4000 établissements intégrant l'installation d'une pompe à chaleur air-air réversible, pour un montant total de 40M€.

Les demandes d'aide peuvent être déposées sur le site jepassealelectricite.fr dès aujourd'hui.

Par ailleurs, le groupe EDF a engagé des actions, via ses filiales Dalkia et IZI by EDF, pour adapter les bâtiments aux nouvelles réalités climatiques et répondre aux besoins croissants de confort thermique des Français, en accompagnant les collectivités et les particuliers dans la rénovation énergétique, l'isolation et le déploiement de solutions de chauffage et de rafraîchissement plus durables.

Pour Bernard Fontana, Président-Directeur général du groupe EDF :

« Depuis 80 ans, EDF est au cœur de la vie des Français en leur apportant une électricité compétitive, souveraine et bas carbone. Aujourd'hui, alors que des vagues de chaleur touchent notre pays, nous avons souhaité agir concrètement en aidant les établissements scolaires, les crèches et les centres de loisirs à s'équiper, à la fois avec des solutions de rafraîchissement rapidement disponibles et avec des aménagements durables. Cette initiative illustre pleinement notre ambition : mettre l'électrification au service de solutions concrètes qui améliorent le confort de vie, réduisent

notre dépendance aux énergies fossiles et renforcent la souveraineté énergétique de la France. Choisir EDF, c'est aussi faire le choix d'une entreprise qui accompagne les Français dans leur quotidien, notamment les plus jeunes.»

<https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/journalistes/tous-les-communiques-de-presse/edf-debloque-80-millions-d-euros-pour-equiper-les-etablissements-scolaires-les-creches-et-les-centres-de-loisirs-en-systemes-de-rafraichissement>